

Lettre d'information

La lettre des ETM de croissance



ÉDITORIAL

par Grégoire Sentilhes

Président de NextStage^{AM}, de Citizen Entrepreneurs
et du G20 des Entrepreneurs pour la France

L'innovation de rupture, comme moteur de la croissance au cœur du G20 en Chine

Une délégation de 32 jeunes entrepreneurs français au G20 des Entrepreneurs (G20 YEA) à Pékin (qui s'est déroulé du 8 au 10 septembre dernier). Nous nous sommes réunis pour promouvoir le rôle de l'entrepreneur et de l'innovation et partager nos expériences avec 400 jeunes entrepreneurs représentant les 20 pays les plus puissants du monde.

À l'issue du G20 et du B20 organisés par la Chine, **10 recommandations ont été faites par les chefs de gouvernements pour favoriser une culture entrepreneuriale favorable à l'innovation** qui ont été soulignées par le Président chinois Xi Jinping, l'accent a été mis en particulier sur la dimension clé de l'innovation dans la croissance et l'enjeu d'un plan d'action entrepreneurial à l'échelle des vingt pays du G20.

Les échanges, qui ont eu lieu pendant le sommet du G20 YEA, ont porté notamment autour des deux grandes thématiques, « Disrupting the disruptors » avec EY et le baromètre entrepreneurial du G20 YEA benchmarkant les 20 pays du G20, y compris la France et « L'enjeu des plateformes digitales » avec Accenture (études disponibles sur le site de NextStage^{AM}), plateformes qui jouent un rôle majeur dans l'accélération de cette 3^{ème} révolution industrielle qui se dessine à l'échelle du monde. Ces 5 jours passés d'abord à Shanghai puis à Pékin ont permis aux entrepreneurs de la délégation française de rencontrer Maurice Gourdault-Montagne l'Ambassadeur de France en Chine, de rencontrer les équipes de l'Atelier BNP Paribas à Shanghai, les entrepreneurs de la French Tech opérant en Chine, ainsi que les équipes d'EY et de Business France sur la compréhension du marché chinois et des moyens de s'y développer.

Enfin, les entrepreneurs français ont pu mesurer l'intensité technologique et financière avec laquelle les géants du web chinois BAT Baidu, Alibaba, Tencent), qui sont l'équivalent des GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) comme les start-up se développaient. À titre d'exemple, Alibaba compte désormais 500 millions de clients qui utilisent la plateforme au quotidien (la société vient de se lancer en France). WeChat (Tencent) compte 806 millions d'utilisateurs quotidien avec une richesse de fonctionnalités bien en avance sur Facebook et WhatsApp... Enfin le quartier Haidian Park à Pékin (inauguré en 2014), dédié aux start-up, a permis à 48 incubateurs de se lancer en deux ans, déployer 700m\$ auprès de centaines de start-up qui quotidiennement suivent des cours pour s'introduire au Nasdaq... La Chine réalisait 5 000 B\$ de PIB en 2005, avec un taux de croissance de 10% par an, soit + 500 B\$ / an. En 2015 la Chine a réalisé 11 000B\$ de PIB avec un taux de croissance de 6.5%, soit + 750B\$ /an, c'est-à-dire 50% de plus en valeur absolue que en 2005. Des 12 grandes régions chinoises celles qui sont le plus en pointe en matière d'innovation (Pekin, Shenzhen Handjou...à ont des taux de croissance de 15-20% /an alors que les régions industrielles traditionnelles



- 1- Une feuille de route pour une croissance axée sur l'innovation a été dévoilée
- 2- Un plan d'action à horizon 2030 a été défini pour promouvoir le développement durable
- 3- Des axes prioritaires, des principes généraux, ainsi qu'une série d'indicateurs, ont été identifiés dans le but de mettre en place des réformes structurelles
- 4- Une stratégie de croissance du commerce mondial a été formulée
- 5- Des principes généraux ont été énoncés en matière de politiques d'investissement au niveau mondial
- 6- Les réformes du secteur financier vont se poursuivre au niveau international
- 7- Un cadre de coopération dans la lutte contre la corruption a été mis en place
- 8- Un soutien à l'industrialisation des pays les moins développés a été exprimé
- 9- Un plan d'action a été lancé pour favoriser l'entrepreneuriat
- 10- Des efforts ont été entrepris en faveur de l'application de l'accord de Paris sur le changement climatique

grandissent à 1% / a peine. La Chine qui a compris elle l'enjeu des innovations de rupture, a désormais en ligne de mire les États-Unis et la Silicon Valley.

Plus que jamais l'enjeu est de faire grandir les ETM françaises, par leur capacité à innover et à se mondialiser, pour devenir les championnes mondiales de leur marché et de créer un « French Mittelstand ».

Les équipes de NextStage^{AM} s'emploient, au travers des ETM* de croissance que nous accompagnons comme Coopacademy (un des leaders européens des MOOCs pour les entreprises), Lease Protect (spécialisé dans la lutte contre la démarque inconnue), Octo Technology (cabinet de conseil en architecture IT) ou Neolife (spécialiste de la conception de produits innovants autour d'éco-matériaux), à soutenir l'innovation, la croissance de ses entreprises en France comme à l'international. ■

* ETM = Entreprise de Taille Moyenne. Chiffre d'affaires entre 10ME et 500ME.



Coorpacademy lève 10 millions d'euros pour accélérer son développement

Coorpacademy, **plateforme pédagogique qui révolutionne l'accès au savoir en entreprise** lève 10 millions d'euros et réalise l'une des plus importantes levées de fonds en Europe sur le marché de la EdTech (Educational Technology, ou « technologie pédagogique »).

Depuis sa création, Coorpacademy connaît une croissance rentable de plus de 100% par an qui s'appuie sur la commercialisation de ses solutions auprès des entreprises de toutes tailles, parmi lesquelles de nombreuses grandes entreprises internationales du Fortune 500 & CAC 40 telles que Samsung, L'Oréal, la Société Générale, Tag Heuer, SFR, Pernod Ricard, Engie, Schneider Electric, Renault, Michelin ou Air Liquide, mais également des clients TPE/PME qui ont un accès direct à la plateforme depuis septembre 2015. Coorpacademy accompagne ainsi une

communauté de plus de 300 000 apprenants dont 30% à l'international. Aujourd'hui, la société constate un taux d'engagement sur sa plateforme nettement supérieur à ceux du marché avec plus de 70% de ses utilisateurs réellement actifs.

Aujourd'hui, avec cette nouvelle levée de fonds auprès de NextStage^{AM} et de différents acteurs du capital investissement, Coorpacademy souhaite accélérer son développement en Europe, élargir sa politique de partenariats avec les éditeurs et cultiver l'avance technologique de sa plateforme. Coorpacademy se donne ainsi les moyens de nourrir ses ambitions : redonner à tous l'envie et le goût d'apprendre et favoriser la montée



© iStock - 92187097

en compétences de chaque collaborateur dans l'entreprise. Les fonds levés pourront également être utilisés pour la croissance externe. ■

Pour plus d'information : www.coorpacademy.com

Entrepreneurs : Jean-Marc Tassetto, Arnaud Mitre, Frederick Bénichou ■ **Investissement** : 2014 ■ **Véhicules d'investissement concernés** : FCPR NextStage Rendement, FIP NextStage Rendement, FIP NextStage Rendement 2021, NextStage (SCA) ■ **Investissement suivi par** : Grégoire Sentilhes, Aloys de Fontaines et Arthur Vigneras ■



Adamis Technologies se rapproche de Lease Protect

Créé en 2009, le groupe Lease Protect **s'est spécialisé dans la lutte contre la démarque inconnue**, autour notamment des systèmes de vidéosurveillance, des portiques de sécurité et du comptage client.

En ouvrant leur capital à NextStage^{AM} en 2014, les entrepreneurs-fondateurs du groupe, Patrick Lascar et Mikaël Choucroun, ont souhaité pouvoir accélérer leur projet de développement sur un marché en forte croissance au travers d'une stratégie axée sur l'extension du maillage territorial, en passant de 5 à 8 agences, en diversifiant l'offre de produits et services, ainsi qu'en s'appuyant sur la croissance externe.

Aujourd'hui, NextStage^{AM} réinvestit aux côtés des entrepreneurs de Lease Protect dans une opération de consolidation du marché de la démarque inconnue.

Avec ce rapprochement stratégique, Lease Protect et Adamis Technologies parviennent à constituer le second acteur indépendant spécialisé dans la

lutte contre la démarque inconnue en France. Ce rapprochement de compétences permettra d'offrir à l'ensemble de leurs clients une gamme de solutions et services complémentaires en s'appuyant sur les savoir-faire techniques et commerciaux d'une équipe de plus de 100 collaborateurs, ainsi qu'une réactivité et une proximité inégalées grâce à la densification du maillage territorial. ■

Plus d'information : www.leaseprotect.fr

Entrepreneurs : Patrick Lascar et Mikaël Choucroun ■ **Investissement** : 2014 ■ **Véhicules d'investissement concernés** : FCPR NextStage Rendement, FIP NextStage Rendement, FIP NextStage Rendement 2021, FIP NextStage Rendement 2022 ■ **Investissement suivi par** : Jean-David Haas, Aloys de Fontaines et Arthur Vigneras ■

« Cette orientation est dorénavant primordiale pour s'adresser aux décideurs sur le marché des Grands Comptes pour les accompagner dans leur développement à l'international. »



Patrick Lascar

Octo Technology : OPA d'Accenture

Accenture a annoncé avoir acquis auprès des dirigeants de la société, une participation de 47% dans le capital d'Octo Technology, cabinet de conseil en architecture IT que NextStage^{AM} accompagne depuis 2009, au prix de 22,50€, représente une prime de 44% par rapport au cours de clôture du 14 septembre. Accenture fera également l'acquisition des bons de souscription d'actions au prix de 1,7222€.

Accenture lance une offre publique d'achat volontaire afin d'acquérir au même prix le solde du capital. L'offre valorise la société à environ 115M€ sur une base totalement diluée. La réalisation de l'opération devrait intervenir au premier trimestre 2017.

Sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'exercice l'activité est en hausse de 25% à 34M€. Le conseil progresse de 18% en France à 27M€, et de 72% à l'international progresse quant à lui de 72% à 4,8M€. La conférence USI (Unexpected Sources of Inspiration) enregistre une hausse de 36% à 1,9M€. Par ailleurs, les effectifs productifs augmentent de 22% à 287 personnes.

Au premier semestre 2016, Octo Technology a publié des résultats marqués par une contraction de la marge d'exploitation à 9% contre 9,9% au premier semestre 2015. Cependant le chiffre d'affaires semestriel progresse de 24% et le résultat d'exploitation ressort en hausse de 13% à 2,1M€. Le résultat net s'améliore de 14% à 1,6M€ sur la période.

Pour 2016, la société prévoit une poursuite de la croissance et une rentabilité similaire à 2015, qui pour rappel s'établissait à 10% de marge opérationnelle courante. ■

Pour plus d'information : www.octo.com



© iStock - 486019423

Entrepreneurs : François Hisquin et Ludovic Cinquin ■ **Investissement :** 2009
 ■ **Véhicules d'investissement concernés :** FCPI NextStage Découvertes 2008, FCPI NextStage Découvertes 2009-2010, FCPI NextStage CAP 2017 IR, FCPI NextStage CAP 2017 ISF, FCPI IR NextStage CAP 2018, FCPI ISF NextStage CAP 2018, FCPI NextStage CAP 2020, FIP NextStage Patrimoine, FIP NextStage Convictions ■ **Investissement suivi par :** Vincent Bazi ■



Néolife : transfert sur Alternext

Créé en 2012, Neolife est un fabricant de bardages, panneaux de façade, menuiseries extérieures, systèmes de terrasses et mobiliers urbains en éco-matériaux (déchets de bois décomposés, traités par des procédés non chimiques et reconstitués).

La société opère en France et à l'étranger. Elle a pour objet, le développement, l'achat, la vente, la distribution de tous concepts de système de construction et de mobiliers urbains à partir d'un produit composite (le VESTA) dont Neolife a l'exclusivité par les biais de licences. Le Vesta et ses différentes applications font l'objet de brevets détenus par sa filiale Néoco (valorisée à 3.3M€) par expertise indépendante. La mise en place des produits est particulièrement innovante grâce à sa conception modulaire permettant à ses clients d'améliorer leur productivité.

Le groupe a récemment renforcé sa structure financière à travers une augmentation de capital de 1,6M€ et une émission d'OCABSA de 400K€, lui permettant de transférer la cotation du titre du Marché Libre à Alternext le 29 septembre 2016.

Au 1^{er} semestre 2016, le groupe a enregistré une croissance de 7% de son chiffre d'affaires à 2,1M€ (mais en hausse de plus de 12% en volume avec plus de 28000m² installés). Grâce à la hausse des volumes et l'évolution du mix produit ainsi que la réduction des coûts enregistrés depuis 12 mois, le taux de marge brute passe de 24,3% du CA à plus de 31%. Les pertes d'exploitation ont été réduites de près de 40% sur la période de -1,3M€ à -0,8M€. Le résultat net est une perte de 0,5M€ contre 0,8M€ au 1^{er} semestre 2015.



© iStock - 81397447

La structure financière est solide à fin septembre 2016 avec 3,4M€ de fonds propres et plus 1,4M€ de quasi fonds propres (OCABSA 2014, 2015 et 2016) et une Trésorerie brute disponible de 1,3M€ pour financer son développement à travers le référencement de sa gamme de produits de construction éco responsable auprès des prescripteurs (architectes principalement), promoteurs, sociétés de construction et collectivités du marché de la construction. ■

Pour plus d'information : www.neolife-solutions.com

Entrepreneur : Patrick Marché ■ **Investissement :** 2014 ■ **Véhicules d'investissement concernés :** FCPI NextStage Développement ; FCPI NextStage Découvertes 2009-2010 ; FCPI NextStage CAP 2016 ; FCPI NextStage CAP 2017 IR, FCPI NextStage CAP 2017 ISF ; FCPI IR NextStage CAP 2018 ; FCPI ISF NextStage CAP 2018, FCPI NextStage CAP 2020 ; FCPI NextStage CAP 2021 ; FIP NextStage Sélection ; FIP NextStage Rendement ; FIP NextStage Rendement 2021 ; FCPR NextStage Rendement ■ **Investissement suivi par :** Vincent Bazi ■

Diversifier votre patrimoine en investissant dans les ETM de croissance

* L'investissement dans les FCPI et FIP présente un risque de perte en capital et une durée de blocage des parts de 6 à 9 ans. Les avantages fiscaux proposés ne doivent pas être la seule source de motivation de l'investissement.

En cette fin d'année 2016, 40M€ ont été distribués aux souscripteurs des millésimes de 2002 à 2007 et le FCPI NextStage CAP 2016, qui est le premier FCPI de la gamme « NextStage CAP ».

IR 2016 ■ FCPI NextStage CAP 2022 IR



PME
COTÉES

IR 2016 ■ FIP NextStage RENDEMENT 2022



PME NON
COTÉES

ISF 2017 ■ FCPI NextStage CAP 2023 ISF



PME
COTÉES

DIVERSIFICATION

6,5 ans non prorogeable (31/12/2022)

VISIBILITÉ

Au moins 25 PME ou ETI cotées

RENDEMENT

des PME/ETI solides, selon NextStage^{AM}

FISCALITÉ*

- À l'entrée : **18% de réduction d'IR**
- À la sortie : 0% d'impôt sur les plus-values, hors prélèvements sociaux

DURÉE DE VIE

30/06/2022 (30/06/2025 max)

DIVERSIFICATION

20 PME françaises

SOLIDITÉ

investissement en OC (60% max)

FISCALITÉ*

- À l'entrée : **18% de réduction d'IR ou 50% d'ISF**
- À la sortie : 0% d'impôt sur les plus-values, hors prélèvements sociaux

DURÉE DE VIE

7,5 ans non prorogeable (31/12/2023)

DIVERSIFICATION

Au moins 25 PME ou ETI cotées

SOLIDITÉ

des PME/ETI solides, selon NextStage^{AM}

FISCALITÉ*

- À l'entrée : **50% de réduction d'ISF**
- À la sortie : 0% d'impôt sur les plus-values, hors prélèvements sociaux

Consultez les notes fiscales et pour plus d'informations sur ces fonds, contactez votre conseiller financier.

9^{ème} Conférence annuelle des entrepreneurs

Au lendemain du G20 des entrepreneurs (G20 YEA) qui s'est tenu à Pékin en Chine, l'innovation a été reconnue comme la première priorité pour relever le défi de l'économie numérique ouvrant la voie à une relance de l'économie et de la création d'emplois. C'est tout naturellement que la 9^{ème} conférence annuelle des entrepreneurs, aura pour thématique « De l'innovation à la mondialisation ». Des personnalités interviendront au cours de différents ateliers, telles que Bruno Berthon (Directeur Accenture Stratégie), Marie-Claire Capobianco (Membre du comité exécutif de BNP Paribas), Thomas Courbe (DGA du Trésor), Grégoire Sentilhes (Président de NextStage^{AM}, de Citizen Entrepreneurs et du G20 des Entrepreneurs pour la France) ...

La convention aura lieu le 14 novembre prochain au Ministère de l'Economie et des Finances.



Grégoire Sentilhes

Programme de la conférence et inscription en ligne : www.citizen-entrepreneurs.com

STREET ART NextStage^{AM} partenaire de l'évènement artistique Street Art 13

Après la Tour Paris 13, NextStage^{AM} a décidé de s'associer au nouveau projet artistique innovant et non moins ambitieux de la Galerie Itinérance, Street Art 13, porté par un entrepreneur de talent, Mehdi Ben Cheikh.

ÉVÉNEMENTS

Street Art 13, réunit les plus grands artistes de la scène internationale de l'Art Urbain (C215, Inti, Shepard Fairey (Obey), Pantonio, Invader...) pour transformer une quinzaine de façades monumentales concentrées autour du métro aérien de la ligne 6, le long du boulevard Vincent Auriol. Cet événement offre à tous un musée à ciel ouvert qui fera de Paris, à nouveau, la capitale mondiale de l'Art au travers de cet événement disruptif.

Pour plus d'information : www.streetart13.fr



Pour plus de détails sur les ETM suivies par NextStage^{AM}, rendez-vous sur www.nextstage.com
Retrouvez-nous sur : [in](https://www.linkedin.com/company/nextstage-am)

AVERTISSEMENTS

Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de NextStage^{AM} mais ne peuvent être garanties et n'ont pas été certifiées par l'Autorité des Marchés Financiers ni par nos Commissaires aux Comptes. La Société de Gestion rappelle que ses Fonds ne sont pas à capital garanti (ce sont des Fonds à risque), qu'ils comportent des risques de perte en capital et qu'ils prévoient une durée de blocage de 6 à 10 ans. Les avantages fiscaux proposés ne doivent pas être la seule source de motivation de l'investissement. Les informations relatives aux sociétés cotées n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles et ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Elles n'engagent nullement NextStage^{AM} en termes de conservation des titres cités au sein des portefeuilles. La responsabilité de NextStage^{AM} ne saurait être retenue sur les informations provenant de sources extérieures. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ce document n'est pas un document promotionnel. Avant toute souscription sur les fonds gérés par NextStage^{AM}, vous êtes invités à vous rapprocher de votre conseiller habituel et à prendre connaissance des documents réglementaires des fonds disponibles sur simple demande adressée à la Société de gestion.

LA LETTRE DES DES ETM DE CROISSANCE - Novembre 2016 est une publication trimestrielle de NextStage^{AM} - Société de Gestion agréée par l'AMF (GP 02 012 du 9 juillet 2002) - SAS au capital de 277 400 Euros - RCS Paris B442 666 830 - 19, av. George V - 75008 Paris - Tél. : 01 53 93 49 40 - Fax : 01 53 93 49 41 Email : info@nextstage.com - Web : www.nextstage.com - Directeur de la Publication : Grégoire Sentilhes. - Rédactrice en Chef : Gwenaél Hédox.

Gold Award 2015
Best European Growth Equity Fund*



* Méthodologie disponible sur www.private-equity-exchange.com
Ce prix ne préjuge pas des résultats futurs des fonds ou de la société de gestion.

